Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 43 (1996)

Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



De g. à dr.: Patrick Farjon, nouveau président de l'ACVCS et Henri Meystre.



C'est dans cette pièce que se réunissait l'élite intellectuelle et politique européenne, regroupée autour de M^{mc} de Staël.

tion, selon Henri Meystre, président, se trouvait dans la nécessité de mener des actions rapides et efficaces dans toutes les catégories de fonction, avec, à la clé, le souhait de voir l'ACVCS traitée en partenaire et non comme source de renseignements ou une filière de sondage. L'adoption de la réforme a modifié quelque peu la situation. Elle temporise l'adhésion de nouveaux membres et c'est donc à l'unanimité que l'assemblée approuve une modification des statuts, simplifiant les organes et le fonctionnement du Comité.

Dans son rapport, Henri Meystre relève tout le bien que l'on peut penser de la régionalisation qui amène à des organisations plus concentrées; il relève pourtant «...des articulations de coûts de fonctionnement pour des structures qui n'auront qu'une substance administrative, bien incapable d'engager les moyens que la population attendra d'elles en cas de catastrophe ou de crise».

Ne pas confondre ACVCS et AVPC

Pour Henri Meystre, la proposition de l'Association vaudoise de protection des civils formulée lors de sa dernière assemblée et tendant à une fusion éventuelle, n'est pas d'actualité. En effet, pour Henri Meystre, «la séparation demeure garante de l'indépendance d'opinion de communication d'autant plus nécessaire au vu de certaines

opinions politiques prises de-ci et de-là en matière de PCi. Nos buts sont convergents, nos réflexions sont complémentaires, gardons en l'essence de part et d'autre, car la dilution conduit à l'insipidité (sic)». Pour le reste, il s'en remet à la nouvelle direction de l'association, à charge pour elle d'étudier et de répondre à cette proposition.

Atteint, non pas par la limite d'âge, mais bien par celle imposée par les statuts, Henri Meystre cède la barre après cinq ans d'activités. Comme il l'a relevé lui-même dans son exposé: «Cette limite fixée par les statuts est faite dans le but déclaré d'éviter la routine et de proposer de nouvelles forces...» Il n'abandonnera tout de même pas toute fonction, puisque l'assemblée a décidé la création d'un poste de «commissaire à la régionalisation» dépendant du Comité directeur de l'association.

Pour lui succéder, l'assemblée nomme à l'unanimité Patrick Farjon comme nouveau président. L'assemblée s'est terminée par un exposé du major EMG Jean-Michel Landert sur l'intervention du corps suisse d'aide en cas de catastrophe lors du tremblement de terre de Kobe.

Quant à la partie culturelle, les membres ne pouvaient manquer la visite du château de Coppet connu surtout pour avoir abrité Madame de Staël. Désireuse de lutter contre Napoléon, elle allait rapidement regrouper autour d'elle toute l'élite intellectuelle et politique de l'Europe. Cette particularité conféra à Coppet un incomparable éclat, faisant de cette paisible retraite un «lieu où souffle le génie» et où, selon le mot du Bernois Charles-Victor de Bonstetten: «Il se dépensait plus d'esprit en un jour qu'en une année dans le reste du monde». Décédée en 1817, trois ans après la chute de Napoléon, sa dépouille, embaumée, repose à Coppet, dans le tombeau, en compagnie de son père et de sa mère.

